



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse

SIRET : 782 812 994 000 21

☒ **Siège social** : Vélodrome des Olives, 184 Avenue des Poilus - 13013 MARSEILLE - Tel 04.91.12.23.10 ffcregionsud@gmail.com

☐ **Antenne** : Vélodrome de Costebelle, 83400 HYERES Tel 04.94.38.50.55

CONVOCATION - ORDRE DU JOUR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021
SAMEDI 18 DECEMBRE 2021, à 14 H 00
Salle Hôtel de Ville du Dr Angelin GERMAN
83780 FLAYOSC (83)

12/11/21

L'Assemblée Générale est organisée dans le strict respect des règles sanitaires qui seront en vigueur le 18/12/2021, et à ce titre un seul représentant par club sera accepté (représentant désigné à partir du document joint).

Monsieur Yohann SZYMCAK, référent COVID19, veillera au respect de ces règles sanitaires, en particulier au port du masque durant l'assemblée, l'accès à la salle exclusivement pour un seul représentant par club, et à la vérification du **Pass sanitaire**.

Ordre du Jour : 14 h 00

- 1 - Ouverture de l'AG, par le Président du Comité Régional **Région Sud** Provence Alpes Côte d'Azur, Christian LAZARINI
- 2 - Lecture du PV de l'AG N-1, par le Secrétaire Général, Philippe DUMOULIN
 - o Approbation par les Clubs
- 3 - Rapport moral, présenté par le Secrétaire Général, Philippe DUMOULIN
 - o Approbation par les Clubs
- 4 - Rapport des Commissions
 - o VTT
 - o BMX
 - o CT
 - o ARBITRALE
 - o DISCIPLINE
 - o SPORTIVE
 - o FORMATION
- 5 - Rapport complémentaire d'activités, par Le Président, Christian LAZARINI
- 6 - Lecture du rapport financier par le Trésorier Général, Cédric GARAIX
- 7 - Rapport du Commissaire aux comptes, Éric BAUMANN
 - o Approbation par les Clubs
- 8 - Budget prévisionnel et objectif 2021
 - o Approbation par les Clubs
- 9 - Questions diverses. A envoyer au siège du Comité Régional Sud - Vélodrome des Olives - 184 Avenue des Poilus - 13013 MARSEILLE. Pour le 26/11/2021 au plus tard (RAR)
- 10 - Remise des Récompenses aux Présidents des clubs pour les récipiendaires (en raison des mesures sanitaires les récipiendaires ne sont pas invités sur l'AG)
- 11 - Election des délégués au Congrès Fédéral des 25 au 27 Février 2022
 - o Présentation des candidatures
Les candidatures doivent être envoyées au Siège du Comité Régional Sud pour réception **au plus tard le 10/12/2021**
(Nom - Prénom - N° de licence - Qualité)
 - o Election des délégués et suppléants par L'Assemblée Générale
- 12 - Mot de la fin du Président du Comité Régional.

Fait, à Marseille, le 03 novembre 2021

Christian LAZARINI
Président du Comité Régional Sud FFC

